

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **106 (1970)**

Heft 17

PDF erstellt am: **17.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Organe hebdomadaire
de la Société pédagogique
de la Suisse romande

éducateur

et bulletin corporatif

Château de Villars- les- Moines

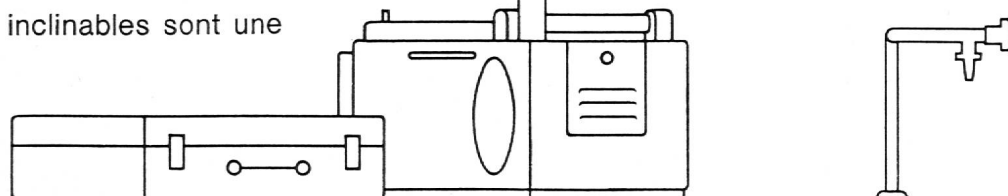
C'est dans ce cadre
admirable, près de
Morat, qu'aura lieu
du 13 au 18 juillet,
la 17^e semaine
pédagogique
internationale

(voir détails page 300)



**La même soif
de
renouveau
que
l'enseignement**

Les écrans de projection inclinables sont une spécialité Hunziker.



**Tableaux
Ecrans
de projection
Mobilier scolaire
Tables
de laboratoire**

Une entreprise spécialisée dans le mobilier scolaire qui croît avec les écoles.

C'est déjà la quatrième génération de Hunziker qui travaille à mettre en pratique, à Thalwil, les idées des pionniers de la didactique.

Dans de nouveaux et spacieux locaux de fabrication, les spécialités suivantes voient le jour:

- les inaltérables et universels tableaux "Maxima" permettant la fixation d'objets aimantés;
- des écrans de projection inclinables;
- des porte-cartes;
- des instruments modernes permettant une meilleure utilisation des tableaux dans le cadre de l'enseignement audiovisuel;
- des tables sur mesure pour laboratoires scolaires.



A la « Didacta » 28 mai - 1^{er} juin
à Bâle, halle 26, stand 422

hunziker

Hunziker SA, 8800 Thalwil,
(051) 925623

Congrès SPR 1970

La Chaux-de-Fonds

Il est temps de s'inscrire au moyen du BV inclus

C'est dans moins de quatre semaines, les 13 et 14 juin, que se déroulera notre 32^e Congrès. Depuis le début de l'année, le comité responsable vous présente chaque quinzaine cette manifestation. Nous espérons que le relatif éloignement de La Chaux-de-Fonds ne sera pas un élément de poids face au programme que nous vous proposons :

Samedi 13 juin

9 h. 30

Salle de musique

Ouverture
du Congrès
Discussion du
rapport « Formation
continue »

13 h. 30

Maison du peuple

Banquet

16 h. 30

Salle de musique

Concert

20 h. 30

Théâtre

« La Double
Migration de
Job Cardoso »,
création par le
« Théâtre populaire
romand » de l'œuvre
originale de
Pierre Halet

dès 23 h.

Maison du peuple

Bal et cabaret

Dimanche 14 juin

9 h.

Place de la Gare

Départ
des excursions

Nous ne dévoilerons pas la composition du menu du banquet qui sera servi après la discussion du rapport. Signalons toutefois, et c'est important, que dans le prix sont compris : une bouteille de blanc pour cinq personnes, une demi-pichette de Beaujolais, le café et le service. Nous avons opté pour cette méthode car elle accélère le service. Ainsi, chacun pourra manger dans d'excellentes conditions et les

commandes supplémentaires ne seront pas interdites puisque la séance de relevée a été supprimée et que le concert sera récréatif...

Rappelons que, pour les excursions, la variante A prévoit une promenade au Saut-du-Doubs, avec cinquante minutes de marche, un repas inclus dans le prix et une promenade sur les crêtes du Jura. Quant à la variante B elle permettra de visiter le Château des Monts, musée d'horlogerie, en lieu et place de la promenade au Saut-du-Doubs. Chacun se retrouvera donc pour le repas de midi et nous passerons tous l'après-midi ensemble.

Quant au logement, le prix s'entend bien entendu par nuit et par personne, petit déjeuner, taxes et service compris. Il va de soi que La Chaux-de-Fonds ne peut pas offrir à chaque participant une chambre individuelle. Si l'équipement hôtelier est d'excellente qualité, il n'en demeure pas moins que les chambres à un lit ne sont pas suffisantes. C'est pourquoi, nous vous conseillons de vous grouper déjà lors de votre inscription avec l'un de vos amis. Ainsi, aucune surprise. Sur le talon du bulletin de versement, il est prévu trois nuits. Celle du 12 au 13 peut être utile aux auteurs d'amendements et aux délégués SPR. Celle du 14 au 15 aux invités.

Dès que nous aurons reçu votre bulletin de versement — si les possibilités offertes au recto du bulletin ne suffisent pas téléphonez au responsable — nous vous enverrons par retour du courrier votre carte de fête, le programme et les renseignements utiles.

Attention ! dernier délai pour s'inscrire : 20 mai !

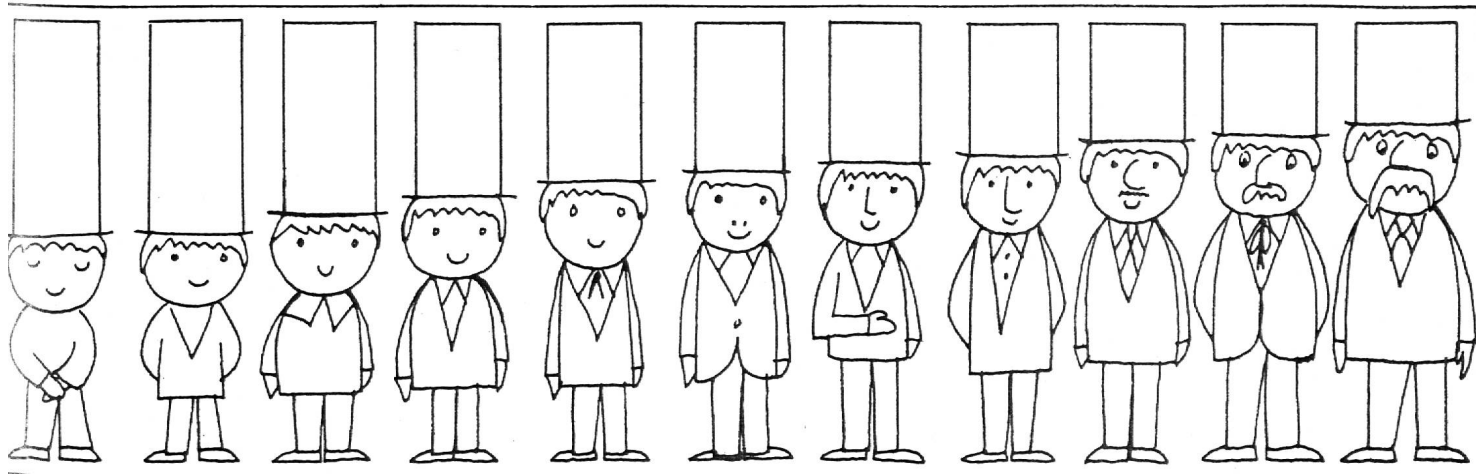
Au plaisir de vous voir nombreux à La Chaux-de-Fonds.

Commission presse, information, réception, logement :

Jean-Claude Leuba

Abraham-Robert 39, La Chaux-de-Fonds

Téléphone (039) 3 77 50



XVII^e Semaine pédagogique internationale

au Château de Villars-les-Moines (Berne, Suisse) du 13 au 18 juillet 1970.

Thème :

**L'ÉDUCATION : UN INVESTISSEMENT RENTABLE ?
L'école à la recherche de l'efficacité.**

Pour la troisième fois, la Semaine pédagogique internationale aura lieu dans le cadre magnifique du Château de Villars-les-Moines (Münchenwiler) à quelques minutes de Morat.

Elle est organisée par la Société pédagogique de la Suisse romande sous les auspices de la Commission nationale suisse pour l'UNESCO et avec l'appui de la section suisse de Fraternité mondiale. Le professeur Georges Panchaud, titulaire de la chaire de pédagogie de l'Université de Lausanne, en assumera la direction.

Le thème général choisi « L'éducation : un investissement rentable ? » peut effrayer, à première vue, les éducateurs qui redoutent de voir associés à leur profession les termes de productivité et de rentabilité qui font la loi dans l'économie aujourd'hui. Nous réclamons pourtant des pouvoirs publics qu'ils consacrent des sommes toujours plus considérables à l'enseignement. En contrepartie, les éducateurs devraient chercher à donner une efficacité plus grande aux institutions scolaires.

C'est ce problème que nous voudrions étudier sous ses différents aspects : points de vue du magistrat, d'un chef d'entreprise, définitions des objectifs de l'enseignement, structures scolaires nouvelles, méthodes pédagogiques, relation enseignant-enseignées, méthodes d'évaluation.

Fortis des expériences précédentes, nous donnerons une place importante aux discussions en groupe et au débat général qui suivront les exposés des spécialistes qui ont bien voulu répondre à notre appel.

Nous comptons sur la présence de nombreux éducateurs de Suisse et de l'étranger.

Jean John,
président SPR.

PROGRAMME PROVISOIRE

Lundi 13 juillet :

- 9 h. Ouverture officielle par un représentant des autorités du canton de Berne.
Le point de vue d'un homme d'Etat sur
« L'investissement dans l'éducation ».
- 16 h. M. Gérard Bauer, président de la Fédération horlogère : « Le point de vue d'un représentant de l'industrie sur la rentabilité de l'enseignement ».

Mardi 14 juillet :

- 9 h. Prof. Dr Ludwig Raeber, directeur de l'Institut de pédagogie de l'Université de Fribourg (Suisse) :
« Taxonomie des objectifs de l'éducation ».
- 16 h. Mme Bersier — Osterberg, professeur à Pitea (Suède) : « La réforme scolaire suédoise ».

Mercredi 15 juillet :

- 9 h. Présentation de la Gesamtschule allemande et d'autres modèles d'école en voie de réalisation.

- 16 h. Projets suisses (présentés par les participants).
M. Gérard Renaud, directeur de l'Office du baccalauréat international :
« Une conception nouvelle : le baccalauréat international ».

Souper raclette.

Jeudi 16 juillet :

- 9 h. M. Samuel Roller, professeur aux Universités de Lausanne et de Genève :
« Evaluation du travail pédagogique ».
- Après-midi : excursion à Laupen et Fribourg.

Vendredi 17 juillet :

- 9 h. M. Michel Girardin, maître d'application à l'Ecole normale de Delémont :
« Essais d'enseignement non-directif à l'Ecole primaire et à l'Ecole normale ».
- 14 h. M. Arthur Bill, directeur du Village d'enfants Pestalozzi à Trogen (Suisse) :
« Relations inter-élèves dans le cadre d'une communauté d'enfants ».

Samedi 18 juillet :

- 9 h. Discussion par groupes.
Synthèse des travaux.
Clôture du stage après le repas de midi.

Les organisateurs prendront, dans la mesure du possible, des dispositions pour faciliter la compréhension des exposés aux participants qui ne parlent pas français : tous les exposés seront suivis de discussions générales et en groupes.

Les groupes seront constitués en tenant compte de la langue des participants.

Taxe d'inscription à la Semaine pédagogique, comprenant les conférences, le séjour au château dans des conditions simples les repas et les excursions :

200 francs suisses.

Pour les participants qui ne voudraient pas loger au château, le prix comprenant les conférences et l'excursion est de

80 francs suisses.

Les participants qui logent à l'Auberge de Jeunesse ou au camping font eux-mêmes les démarches pour réserver leurs places.

Les cantons romands accordent d'importants subsides aux enseignants des écoles officielles qui participent à la semaine.

Aucun accompagnant ne peut être accepté au château.

Le nombre des places étant limité, les inscriptions seront prises en considération dans l'ordre de leur arrivée.

Dernier délai : 13 juin 1970.

Les bulletins d'inscription doivent être envoyés à l'adresse suivante :

Semaine pédagogique internationale
Secrétariat SPV
Chemin des Allinges 2
1006 Lausanne
(Suisse)

BULLETIN D'INSCRIPTION

Le soussigné s'inscrit pour participer à la Semaine pédagogique internationale.

NOM : _____ PRÉNOM : _____

ANNÉE DE NAISSANCE : _____ PROFESSION : _____

ADRESSE : _____

Prix : * Fr. 200.— Logement au château, conférences, excursions, repas.

* Fr. 80.— Conférences et excursions.

Date et signature :

* Prière de biffer ce qui ne convient pas.

comité central

Vers un nouvel « Educateur » ?

Le numéro de la semaine dernière préfigurant ce que pourrait être un Educateur résolument modernisé, la commission qui l'a conçu serait heureuse de connaître vos réactions. Cette formule vous a-t-elle plu, déplu, laissés indifférents ? Dites-le-nous, ne serait-ce que par trois mots sur une carte postale, à l'adresse de Michel JATON, av. Crozet 46, 1211 Genève. Merci.

Assemblée des délégués SPR

L'assemblée des délégués a eu lieu, le samedi 24 avril, à Lausanne. Sous la présidence de R. Grob, les représentants des associations ont eu à examiner un ordre du jour aussi copieux qu'important. Nous en relèverons les points principaux.

Rapport de la commission des structures

Depuis de nombreux mois, la commission a examiné les moyens de renforcer l'efficacité de la SPR. En début de séance, J. John, président SPR, remercie la commission pour le travail considérable qu'elle a effectué. Il rappelle que le comité central a décidé de scinder en deux parties les conclusions de la commission. Il a paru prématuré de discuter l'affiliation à un groupement plus important avant que la restructuration de l'association ait été menée à chef.

Pour l'instant, il semble plus important d'étudier la création d'un secrétariat permanent. L'assemblée de ce jour ne prendra pas de décision. Elle a pour objectif d'informer aussi largement que possible les délégués afin que ceux-ci puissent rapporter dans leurs sections respectives de manière que les décisions qui seront prises lors d'une prochaine assemblée le soient en toute connaissance de cause.

En l'absence de G. Bobiller, c'est P. Haubrechts qui présente le rapport. Les options de la commission ont été prises non seulement dans une perspective actuelle mais en fonction d'une vue prospective quant à l'évolution de la politique scolaire en Romandie et sur le plan suisse.

Nicod (SPV) prend la parole pour préciser que la cohésion d'une association dépend du respect qu'elle a de ses minorités ; il estime cependant que les propositions de la commission vont trop loin dans ce sens et que le nombre des délégués de base est trop grand.

La discussion se poursuit sur le problème du congrès quadriennal : celui-ci doit-il être une manifestation pédagogique placée en dehors du contexte corporatif ou deviendra-t-il une assemblée générale de l'association ?

La création d'un secrétariat permanent semble rallier tous les suffrages mais plusieurs délégués demandent que la mise en place soit étudiée de très près en ce qui concerne son financement.

C. Zweiacker, président de la SPN, regrette que la troisième partie du rapport, qui concerne l'affiliation à un groupement plus important, n'ait pas été communiquée aux délégués. Il demande que cette partie soit communiquée à l'assemblée et publiée dans l'« Educateur ». Il est approuvé par l'assemblée, ce qui conduit P. Haubrechts à présenter cette troisième partie.

La commission a envisagé deux possibilités :

a) la création d'une fédération regroupant tous les ensei-

gnants suisses. Dans l'immédiat, il semble très difficile d'obtenir l'accord de toutes les associations ;

b) l'adhésion à l'Union syndicale suisse.

Elle serait facile mais elle risque de mettre en péril l'unité des sections cantonales.

A la suite d'un très large débat au cours duquel le comité central et les présidents des associations cantonales précisent leurs positions respectives, c'est à une très forte majorité que les délégués décident de soutenir la position du comité central et de s'en tenir, pour le moment, à une restructuration interne avant de remettre à l'étude le problème de l'affiliation à un groupement plus important, que celui-ci existe déjà, l'USS, ou qu'il soit encore à créer, une fédération suisse des enseignants.

Sur une question posée, J. John précise que, en raison du renouvellement du comité central, les décisions définitives concernant la création éventuelle d'un secrétariat permanent interviendront dans le second semestre de 1971.

Rapport de la commission de l'« Educateur »

Ce rapport sera discuté lors de la prochaine assemblée des délégués. Néanmoins, comme le travail de la commission est achevé et qu'il représente un autre volet du même problème : la cohésion et l'efficacité de la SPR, M. Jaton, président de la commission, donne brièvement les conclusions de la commission qui préconise l'engagement d'un rédacteur à plein temps. Il annonce que les deux rédacteurs, R. Hutin et J.-P. Rochat, ont donné leur démission pour la fin de la législature. Il informe les délégués de la parution prochaine d'un numéro expérimental, préparé par M. Jobin, rédacteur du « Crapaud à lunettes », qui a fonctionné comme expert pour la commission. C'est lorsque ce numéro spécial aura été largement diffusé que les délégués pourront examiner le rapport de la commission et prendre les décisions qu'ils jugeront les meilleures.

Rapport de gestion du CC

Il a paru dans l'« Educateur » du 10 avril et ne suscite pas de réaction. Il est approuvé à l'unanimité.

Comptes 1969 et budget 1970

La situation financière de l'association est tout à fait saine. L'assemblée remercie le trésorier et lui donne décharge pour la période écoulée.

Elle accepte le budget présenté, dont l'augmentation découle de l'accroissement du nombre des sociétés affiliées.

R. H.

Pour vos imprimés



une adresse

Corbaz s.a.
Montreux

vaud

Toute correspondance concernant le « Bulletin vaudois » doit être adressée pour le samedi soir (12 jours avant la parution) au 27 65 59.

Voyage pour membres du corps enseignant

Comme chaque année, l'association « Voyages d'étude du corps enseignant romand », plus connue sous le sigle AVECER, organise cet été plusieurs voyages dans les pays du sud.

Le premier conduit à Kyllini, en Grèce, et permet de jouir de vacances balnéaires de tout repos, tout en offrant les distractions que l'on attend d'un village de vacances bien organisé. Des excursions à prendre sur place coupent agréablement le séjour : Olympie, Athènes, l'île de Zante, etc. L'ambiance est toujours très sympathique et détendue. D'autre part, la croisière Ancône-Patras sur un paquebot avec piscine offre une excellente possibilité de relaxation, nécessaire après un trimestre scolaire chargé !

Quant aux collègues qui désireraient mieux connaître ce beau pays qu'est la Grèce, ils peuvent s'inscrire au voyage numéro 2, qui comprend un grand tour de la Grèce classique, avec visites de Delphes, Athènes, Le Pirée, Myconos (logement « chez l'habitant »), Délos, Olympie, Zante, ainsi que quelques jours de repos à la plage de Kyllini.

Ceux qui préfèrent une croisière en Méditerranée occidentale pourront participer à notre voyage numéro 3. A bord du T/V Roma, magnifique bateau avec tout le confort, ils verront Palma de Majorque, Tunis, Malte, Catane, Naples et Gênes.

Pour plus de renseignements, consulter l'annonce qui paraît dans ce numéro, ou s'adresser directement au vice-président de l'AVECER, M. J.-P. Chave, 1067 Vers-chez-les-Blanc, tél. (021) 91 65 64.

Roger Gfeller, président de l'AVECER.

Communiqué de la section de Lausanne

Réunie jeudi 23 avril en assemblée extraordinaire, la section de la SPL a tenu à manifester son appui au comité central, en approuvant ses démarches en vue d'une reprise de l'étude des nouveaux statuts. Elle se félicite de l'adjonction apportée au rapport du président, qui vient de paraître dans l'« Educateur ».

Manuel élémentaire de français¹

Enfin, le tout nouveau livre de français destiné aux élèves de deuxième année vient de paraître. Depuis longtemps, les institutrices du degré inférieur regrettaient l'absence d'un tel manuel ; elles couvraient leur tableau noir d'exemples, de règles et d'exercices inventés par elles-mêmes, accomplissant souvent leur programme dans l'incertitude ou l'insécurité. Bien sûr, les maîtresses chevronnées, dont l'expérience est déjà longue et riche, se sentiront peut-être moins concernées par cette publication que les plus jeunes, les remplaçantes et les maîtresses temporaires, qui, elles, y trouveront une aide pratique et précieuse. Cependant, il apportera à toutes des suggestions, des idées, un appui, une unité.

Ce « Manuel élémentaire de français » comprend deux parties : la première concerne l'enseignement de la grammaire en deuxième année, tandis que la seconde comprend 18 centres d'intérêt qui permettront un travail très varié d'élocution, de vocabulaire et d'orthographe. Il est à noter

que cette deuxième partie a été conçue pour des classes commençant l'année scolaire en septembre, puisque ce changement est tout proche ; ceci posera donc quelques petits problèmes d'adaptation au cours de ces deux prochaines années. Cet ouvrage est complété par l'édition séparée d'un « Guide du Maître » pour la première année, traitant, d'abord, de l'enseignement de la lecture, tandis que la suite contient quatre centres d'intérêt et un vocabulaire de base. Ce guide aboutit tout naturellement à l'emploi du manuel de deuxième année qu'il introduit très judicieusement.

Toutes les leçons diverses, les exercices, les centres d'intérêt ont été essayés, travaillés, polis dans leur classe par les deux institutrices co-auteurs pendant six ans, soit trois volées de deux ans. Les essais ont d'ailleurs été étendus à de nombreuses autres classes du canton. C'est dire que ce travail n'a pas été fait à la légère et que les quatre auteurs y ont consacré, durant d'innombrables heures, leurs efforts, leur enthousiasme, leur compétence et leur expérience.

Parlons maintenant de l'aspect extérieur et intérieur de ce livre. Il n'est pas exagéré de dire que sa présentation est une réussite totale, car elle est vraiment parfaite. Nous n'avons pas toujours été habitués à recevoir des outils de cette qualité. Les textes et les illustrations, l'emploi de couleurs différentes pour les titres, les règles, les notions importantes, forment des pages harmonieuses, aérées, agréables à l'œil. Ajoutons que les illustrations sont de Freddy Huguenin et qu'elles sont charmantes, modernes sans excès, pleines de fantaisie, tout en « collant » parfaitement aux textes et aux exemples.

Il est certain que les institutrices du degré inférieur, qui ne sont pas gâtées dans le domaine des manuels, seront ravies de recevoir prochainement ce nouvel instrument de travail et qu'elles auront souvent une pensée de reconnaissance pour les quatre auteurs, M^{mes} G. Doleires et R.-M. Pahud et MM. P. Aubert et H. Besson. Qu'ils soient ici remerciés au nom de toutes les collègues du degré inférieur, pour lesquelles ils ont travaillé avec efficacité et de tout leur cœur.

L. B.

¹ Edité par Payot, Lausanne, pour le Département de l'instruction publique du canton de Vaud.

Au service du prochain

Le Département missionnaire des Eglises protestantes de Suisse romande cherche :

2 maîtresses ménagères

pour enseignement ménager, formation de cadres, etc. dans des établissements spécialisés, dépendant des Eglises de Tahiti et du Rwanda.

Durée du séjour : 4 ans renouvelables.

Offres et renseignements :

Département missionnaire romand, « Candidatures », Case postale, 1000 Lausanne 9.

Cours « Néo-Color »

Par l'intermédiaire de l'Association des maîtresses enfantines vaudoises, la maison Caran d'Ache organise un cours à l'intention des maîtresses enfantines, semi-enfantines et de première année primaire. Ce cours est facultatif, le congé officiellement admis par le Département devant être demandé aux commissions scolaires ou direction d'écoles.

Le cours aura lieu le jeudi après-midi de 14 à 17 h. dans les villes suivantes : Lausanne - Montreux - Nyon - Payerne - Yverdon.

Matières utilisées : néo-color - pâte à modeler, au niveau des petits.

Pour l'organisation, prière de s'inscrire jusqu'au 25 mai auprès de M^{me} E. Nicollier, présidente de l'Association des maîtresses enfantines, Mon-Repos 36, Lausanne, en indiquant la ville où l'on peut suivre le cours.

La date des cours paraîtra ultérieurement dans l'« Educateur ».

AVMG

Rectificatif

- La sortie en montagne des 20 et 21 juin 1970 est reportée au 27 et 28 juin 1970.
- Le cours « Sport dans le terrain », prévu le 9 septembre 1970, est reporté au 23 septembre 1970.

Rappel

Mercredi 27 mai à Ecublens, cours de trampoline. S'inscrire auprès de M. P. Schaub, Cocarde 11, 1024 Ecublens.

Ski de printemps à Verbier

17 participants — stop — ambiance sympathique — stop — neige excellente — stop — petit cadeau à chaque dîner — stop — piscine — stop — abonnement de ski valable 6 jours sans supplément — stop — ristourne à la fin de la semaine — stop.

Oui tout cela et encore les experts conseils de notre instructeur, chef, organisateur.

Verbier, une belle semaine et un chic souvenir. Merci à Jean-Pierre Paquier.

Un participant : L. Chappuis.

genève

Tout article, tout communiqué concernant la rubrique genevoise doit être adressé au correspondant: Gilbert Meuwly, 39, Vidollet, 1202 Genève

Exposition de travaux manuels

C'est en présence d'une assemblée très relevée qu'à eu lieu le vernissage de l'exposition organisée à Carouge, dans les locaux de l'école des Promenades, par les responsables genevois de l'enseignement des travaux manuels.

M. A. Christe, directeur de l'enseignement primaire, qui présidait la séance, dit toute la satisfaction qu'il éprouvait à visiter une aussi remarquable collection de travaux et remercia M. Demole, inspecteur responsable et ces collaborateurs.

M. R. Jotterand, secrétaire général du DIP, rappela la responsabilité qu'il avait prise en 1957 à l'élaboration de cet enseignement et rendit hommage à Lucien Dunant, ancien inspecteur des TM, à qui l'on doit le développement réjouissant de cette discipline. Il se félicita de l'équilibre apporté à l'enseignement en général, par les activités créatrices qui préparent la civilisation des loisirs que connaîtra la génération future.

M. J. Valencien, maire de Carouge, émit un certain nombre de remarques fort pertinentes au sujet de la pénurie d'ouvriers qualifiés, il évoqua quelques-unes des difficultés rencontrées par la ville de Carouge dans l'élaboration de son programme de constructions scolaires.

En intermède, les invités eurent le plaisir d'assister à une fort jolie production des élèves de Mme Zanone.

Puis M. Demole fit les honneurs d'une exposition dont nous ne dévoilerons pas les trésors. Elle est encore ouverte jusqu'au 22 mai et nous invitons tous les lecteurs qui n'ont pas encore eu l'occasion de la visiter à ne pas la manquer.

Parmi les personnalités présentes, on notait encore M^{me} M. Fert, directrice du SMP, M. H. Cartier, secrétaire-adjoint du DIP, le corps inspectoral ainsi que les maîtres principaux des écoles carougeoises.

R. H.

Séance des délégations du 20 avril 1970

1. Accueil des élèves de langue étrangère

Dans son rapport de février 1970, la SPG demande en conclusion que deux classes d'accueil soient organisées pour la rentrée de septembre 1970. Une commission d'études a été créée au sein de la conférence des inspecteurs, (commission qui a procédé à une enquête approfondie au sujet des enfants étrangers fréquentant nos classes. Une enquête a permis de constater qu'au niveau de l'école enfantine il n'y avait pas de problème : les enfants s'assimilent très vite ; les notes de lecture pour le passage en deuxième année primaire montrent bien qu'il y a très peu de différence entre les étrangers et les enfants de langue française. Par contre, la situation est moins favorable au niveau de l'école primaire. La concentration de nouveaux arrivants étrangers apparaît, pour 1969-1970, dans les secteurs suivants :

- pour l'école enfantine : Bertrand, Cropettes, Eaux-Vives, Carouge, Lancy, Meyrin, Grand-Saconnex, Lignon ;
- pour l'école primaire : Roseaie, Carouge, Lancy, Meyrin, Grand-Saconnex, Lignon.

Le rapport de la commission d'inspecteurs souligne que les enfants incorporés dans une classe ordinaire apprennent le français plus vite que dans une classe d'accueil. La commission arrive à la conclusion que la classe d'accueil ne doit être créée que lorsque des circonstances particulières sont réunies. Elle estime qu'actuellement la création des classes d'accueil ne se justifie pas et que seules celles du Grand-Saconnex peuvent être maintenues, pour autant que le nombre de nouveaux arrivants soit suffisant. Si la situation de Carouge devait évoluer dans le sens d'une arrivée massive d'enfants de langue étrangère la solution « Grand-Saconnex » pourrait lui être appliquée.

En résumé la situation vue par le directeur de l'enseignement primaire est la suivante :

1. Il n'y a pas de problèmes dans l'enseignement enfantin.
2. Dans l'enseignement primaire, les difficultés se manifestent surtout dans les degrés inférieurs.
3. La classe d'accueil organisée naguère à Carouge n'a pas donné satisfaction.
4. Les inspecteurs proposent une autre formule : laisser les enfants dans les classes ordinaires et leur donner un appui pendant les heures scolaires. L'expérience faite au Lignon dans ce sens a donné de bons résultats.
5. La direction de l'enseignement primaire ne rejette pas l'idée de la classe d'accueil : elle est prête à en ouvrir une lorsque certaines conditions seront remplies.

Le personnel de ces cours d'appui pourrait être recruté parmi les enseignants brevetés en congé. Des contacts ont déjà été pris par la DEP.

On constate ainsi que la direction de l'enseignement primaire s'est ralliée à une solution de prudence consistant à améliorer les conditions d'accueil actuelles.

Les classes d'accueil proposées par la SPG à titre expérimental ne seront pas mises sur pied en 1970 ; cependant cette solution n'est pas rejetée, la DEP ne l'envisageant que si la situation l'exige.

On remarque :

1. Qu'il ne faut pas qu'il y ait cumul de cours du Département et du consulat d'Italie sur l'horaire scolaire.
2. Qu'un matériel audio-visuel serait souhaitable et qu'une prospection dans ce domaine doit continuer.

Les délégués insistent encore pour que soient revues :

- a) l'évaluation du niveau scolaire des élèves nouveaux ;
- b) les modalités de l'accueil par le maître principal.

A ces conditions, la SPG souscrit à l'expérience que va tenter la DEP durant l'année prochaine. Une commission est à créer. Le dossier reste ouvert.

2. Maîtres de disciplines spéciales

Tenant compte des prises de position des dernières assemblées le comité de la SPG a abordé le problème en le situant résolument dans une perspective d'avenir.

Il s'agissait d'abord de redéfinir la position de l'instituteur, puis de situer les maîtres de disciplines spéciales par rapport à eux, enfin de lier les deux situations par leur dénominateur commun : la formation continue.

D'où le document de travail suivant :

Maîtres de disciplines spéciales

La situation des maîtres de disciplines spéciales est liée à celle des instituteurs.

I. L'INSTITUTEUR

- 1.1. Si l'on entend par instituteur-généraliste, celui qui assume seul la responsabilité de sa classe et l'enseignement de toutes les disciplines portées au plan d'études, non seulement il convient de constater qu'il y a bien longtemps que cet instituteur n'existe plus, mais encore que personne ne défend plus cette conception de notre profession.
- 1.2. A l'opposé, les instituteurs rejettent massivement une politique qui conduirait à une spécialisation de la fonction qui consisterait à ne plus confier à l'instituteur que certaines branches, les autres étant enseignées par des spécialistes à cause des connaissances et des techniques qu'elles requièrent.
- 1.3. Une définition plus nuancée du généraliste sera alors proposée.

L'instituteur, s'il se rend compte d'une manière quasi-unanime qu'il a besoin de collaborateurs, entend d'une manière tout aussi massive rester susceptible d'enseigner toutes les disciplines prévues au

plan d'études du degré qui lui est confié : en ce sens, il est sans aucun doute un généraliste et doit recevoir une formation de généraliste.

II. LES COLLABORATEURS DE L'INSTITUTEUR

2.1. La situation actuelle :

- 2.1.1. L'instituteur est assisté actuellement par des maîtres de disciplines spéciales qui sont chargés partiellement de l'enseignement du chant, de la gymnastique, du dessin, des travaux manuels et, totalement de l'enseignement des travaux à l'aiguille et de la rythmique.
- 2.1.2. Le nombre des disciplines prises en charge partiellement ou entièrement par les maîtres de disciplines spéciales tend à augmenter.
- 2.1.3. L'engagement des maîtres de disciplines spéciales est laissé à l'appréciation de l'inspecteur spécialisé, et de ce fait, le nombre des maîtres de disciplines spéciales dans chaque branche est très variable ; ce nombre d'une manière générale augmente chaque année.
- 2.1.4. Les attributions des maîtres de disciplines spéciales varient d'une branche à l'autre puisque certains déchargent l'instituteur d'une partie de son enseignement sans participer à son perfectionnement (maîtresses de travaux à l'aiguille, par exemple), alors que d'autres participent au perfectionnement de l'instituteur sans le décharger, soit qu'ils passent régulièrement dans les classes pour présenter des « leçons-types » (maîtres de gymnastique), soit qu'ils proposent aux titulaires une collaboration temporaire permettant une mise à jour didactique.
- 2.1.5. Que les maîtres de disciplines spéciales soient considérés comme agents de perfectionnement des instituteurs ou qu'ils ne le soient pas, il y a obligation pour les titulaires d'assister aux leçons.
- 2.1.6. Une nouvelle forme des spécialistes est apparue récemment dont les attributions sont mal définies : l'assistance pédagogique (mathématique, chant).

2.2. Les positions des instituteurs :

- 2.2.1. La forme de la collaboration entre instituteurs et maîtres de disciplines spéciales telle qu'elle est actuellement conçue, ou telle qu'elle pourrait évoluer selon certaines tendances, ne satisfait que fort peu d'instituteurs et ne doit guère convenir aux maîtres de disciplines spéciales eux-mêmes.
- 2.2.2. Les instituteurs admettent la nécessité des collaborateurs : ils les apprécient souvent mais demandent que leurs attributions soient redéfinies.
- 2.2.3. Ils s'opposent à une spécialisation qui conduirait à leur enlever l'enseignement d'une discipline pour le confier à des spécialistes.
- 2.2.4. S'ils admettent le principe d'une formation continue, ils estiment que cette formation ne doit en aucun cas leur être imposée.
- 2.2.5. S'ils savent apprécier les efforts des responsables scolaires pour les décharger d'une partie de leur travail, ils estiment devoir pouvoir eux-mêmes choisir dans quelle mesure, dans quel domaine et à quel moment, ils souhaitent être déchargés.

(Faute de place, le compte rendu : Education permanente est renvoyé à quinzaine).

Travaux manuels et formation continue

Une fois de plus j'ai ressenti la nécessité de pouvoir poursuivre ma formation, d'être tenu au courant des nouvelles méthodes d'enseignement : comme représentant de la SPG j'ai participé au vernissage de l'exposition de travaux d'enfants à l'école des Promenades. Quelle découverte !



Qu'ils sont loin les animaux en trois épaisseurs de bois croisé, les fastidieux plâtres de mes études pédagogiques ! Par l'utilisation de matériaux variés (verre, rotin, terre, sagex, etc.) et de techniques nouvelles (modelage, décoration, marqueterie, mosaïque, etc.) l'enseignement des travaux manuels a pris en quelques années une orientation totalement différente et fort intéressante. Il n'est plus question de former les « manuels » de demain ; il faut préparer l'enfant à occuper ses loisirs en développant son sens artistique. A l'utilisation de l'outil, du plan, on préfère maintenant la création, la recherche de la forme, de la couleur.

Je me permets donc de conseiller vivement à mes collègues d'aller visiter cette exposition ; ils y trouveront une foule d'idées nouvelles et passionnantes.

Mais si les réalisations présentées m'ont réellement enthousiasmé, je ne peux cependant m'empêcher de poser quelques questions. Ces travaux ont été confectionnés avec

le concours de **maîtres spéciaux**, dans des écoles aux **ateliers bien aménagés**. Comment fera-t-on connaître ces nouvelles techniques ? Des cours sont-ils prévus ? Les maîtres spéciaux passeront-ils d'un bâtiment à l'autre ? Comment adapter ces réalisations dans des écoles qui disposent de locaux de travaux trop exigus ou mal équipés ? Où le maître peut-il se procurer les matériaux nécessaires ?

P. D.

P.S. Rappelons que cette exposition restera ouverte jusqu'au 22 mai.

Retenez déjà la soirée du 2 juin pour une importante assemblée de la SPG.

Le comité.

neuchâtel

Bulletinier : Georges Bobillier, Jeanneret 39a, 2400 Le Locle, téléphone (039) 5 32 29.

Comité central

Séance du 21 avril 1970 à Neuchâtel. Présidence : Claude Zweigacker, président.

Ecole et nature

A l'instigation d'un de nos collègues, le Département de l'instruction publique a mis sur pied une commission chargée d'étudier et de proposer aux classes du canton une série d'actions s'inscrivant dans le cadre de l'année de la nature. Le collègue M. Burgat des Geneveys-sur-Coffrane a été libéré de son travail pendant deux mois pour consacrer tout son temps à cette vaste entreprise. Une information a déjà paru dans le dernier « Educateur ». Le comité central appuie cette action, et recommande à tous les collègues d'y participer. Après l'adhésion de la SPN à la société faîtière pour la protection de la nature et des sites, cette activité, avec ses implications pédagogiques marque une suite logique de la décision de la dernière assemblée générale.

La commission « Nature 70 » est présidée par le collègue Burgat et comprend MM. W. Lanz, A. Ischer, C. Robert-Grandpierre et E. Laurent.

Le CC souhaite que l'appel lancé par la commission soit entendu, et qu'un grand nombre de collègues participeront avec leur classe à cette entreprise.

Assemblée trisannuelle. Elle se déroulera en 1971 à Boudry. Le CC a d'ores et déjà pris contact avec le trio belge « Chanteclair » qui offrira à cette journée un divertissement de haute qualité.

Appréciation du travail scolaire. Contrairement aux affirmations téméraires parues dans certains journaux, à la suite de l'information donnée aux conférences officielles, le département n'a nullement l'intention d'introduire le nouveau système dans l'immédiat. Les études se poursuivent.

L'enfant et la publicité. La section de Neuchâtel avait, au cours d'une AD soulevé le problème de la formation de l'esprit critique de l'enfant, face à la publicité. La proposition avait été adoptée et transmise immédiatement au département. Celui-ci, par la plume de son chef, M. F. Jeanneret a admis le bien-fondé et la gravité du problème.

Il convient d'y vouer une attention particulière. Une étude sera entreprise.

Epreuves d'examens. Moins satisfaisante est la réponse du DIP à la demande d'association à l'élaboration finale des épreuves d'examens. Le DIP estime que les enseignants ne peuvent être à la fois juges et partie. Par conséquent, leur collaboration doit se limiter aux propositions d'épreuves, le choix et la rédaction définitive restant du ressort des services du DIP.

Commission pédagogique. Le projet de découpage des matières en vue des épreuves d'orientation de 5^e et de 1^{re} MP a été transmis à la commission présidée par M. Calame. Les titulaires des classes concernées recevront sous peu des directives.

Répartition des matières. Une commission officielle de travail sera mise sur pied pour étudier une répartition plus judicieuse des matières d'enseignement, notamment dans la section préprofessionnelle.

Livre de géographie. Le collègue Maurice Evard, maître de méthodologie à l'EN, fera désormais partie de la commission de travail qui étudie l'adaptation de ce livre.

Il semble cependant que ce problème ne revêt plus une extrême urgence aux yeux du DIP.

Structures SPR. Les délégués neuchâtelois à la SPR assistent à la fin de cette séance, tout entière consacrée à l'examen du projet de structuration de la SPR.

La SPN demandera, à l'AD de la SPR, la publication de la partie du document traitant de l'affiliation de la SPR à l'Union syndicale suisse.

VPOD. Le prochain congrès de Bâle aura à se prononcer sur une augmentation de la cotisation fédérative, et sur l'indexation de celle-ci. La SPN va, de ce fait, et en rapport avec la structuration SPR et la rénovation de l'« Educateur », se trouver devant une série de problèmes financiers importants. Il conviendra d'étudier la situation sérieusement, hors de tout esprit polémique.

Titres. Dans le cadre de l'harmonisation romande, la SPN saisira le CC/SPR d'une demande d'étude ayant pour objet l'équivalence des titres dans les cantons romands.

G. B.

Félicitations

Notre collègue Marcel Rutti de Peseux vient d'être appelé au poste de professeur de dessin et d'art à l'Ecole normale. Les qualités artistiques et pédagogiques de notre collègue sont connues de tous. Nous lui adressons nos vives félicitations et nos bons vœux pour sa future carrière.

G. B.

Le coin du poète

L'allocation prononcée par M. le conseiller d'Etat F. Jeanneret à l'ouverture de l'assemblée générale de la SPN de Neuchâtel a inspiré la muse de notre collègue Ph. Moser du Valanvron. C'est avec plaisir que nous publions ce sonnet.

Il faut jeter des ponts

*Entre tant de sonnets séparés par le vide,
Entre tous les humains vivant isolément,
Il faut jeter toujours des ponts d'enfantement
Pour unir et forger les jongs d'aubes limpides...*

*Dans l'enfant d'aujourd'hui, bat le cœur de l'adulte
Qui fournira demain le sang de l'avenir;
Dans l'homme déjà mûr, la flamme va finir,
Mais le feu se poursuit quand l'espérance exulte.*

*Il faut jeter encore les ponts vers le progrès,
Il faut garder les yeux purs de toute souillure
Et vivre pour laisser, lorsque viendra l'arrêt,*

*Un monde en devenir, un chemin bien tracé
Sur lequel marcheront, sans craindre l'aventure,
Nos élèves d'hier pour nous y dépasser.*

Ph. Moser.

Beaucoup de bruit pour rien ?

A plusieurs reprises j'ai fait mention dans ces colonnes au différend qui a opposé notre collègue Claude Robert de La Chaux-de-Fonds à un père d'élève. Cette affaire vient d'avoir son épilogue devant le Tribunal de police de La Chaux-de-Fonds. Notre collègue y était prévenu d'injures et qualifié de « sadique, grossier et corrompu ». Il n'eut au-

cune peine à démontrer que ces accusations calomniatrices ne reposaient sur rien, et la plainte fut retirée en cours d'audience.

J'emprunte à la chronique judiciaire d'un quotidien du lieu les quelques passages suivants, qui sont, me semble-t-il, édifiants quant au climat dans lequel s'est « gonflée » cette affaire.

Tout d'abord, ce commentaire du plaignant, lequel décida d'intenter action parce que :

« Personne ne sort blanchi du tribunal. »

Un propos propre à faire réfléchir l'autorité scolaire qui aurait, à mon sens, fort bien pu couper court à toute polémique. C'est du reste aussi l'avis du chroniqueur de l'« Impartial », lequel commente :

« Quant à l'autorité scolaire, on en est encore à se demander pourquoi elle a laissé dégénérer l'affaire jusque devant le tribunal. »

Et plus loin :

« La logique et le bon sens auraient voulu que la Commission scolaire trouve une solution à ce problème qui n'était qu'un incident. Elle en avait les compétences... »

J'ajoute, pour ma part, qu'une attitude ferme du directeur de la section préprofessionnelle vis-à-vis des « ragots » d'élèves et de parents mal intentionnés aurait remis dès le début les choses à leur juste place.

« Etait-ce bien la peine de faire tant de bruit pour une affaire banale qui peut tôt ou tard toucher n'importe quel enseignant... ? »

Beaucoup de bruit pour rien ? Voire. Cela démontre en tout cas combien l'exercice de notre profession peut être à la merci de la malveillance, et combien nous sommes mal protégés contre certaines attaques. (Cf. « Les risques du métier » de Cayatte.) Notre collègue, élu récemment au Conseil communal de sa ville, a quitté l'enseignement. Il n'en reste pas moins qu'à travers ce cas personnel apparaît, ou plutôt reparait le problème général de la protection juridique des enseignants vis-à-vis des tiers ou de leur autorité scolaire.

En tout état de cause, le Comité central ne renoncera pas à mettre en lumière les rôles respectifs joués par les principaux protagonistes de cette affaire.

GB.

jura bernois

Assemblée générale ordinaire

mercredi 27 mai 1970

à l'Aula de l'Ecole secondaire de Moutier

Ordre du jour

9 h. Assemblée administrative

1. Bienvenue
2. Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 4 juin 1969
3. Renouvellement du comité
4. Mutations et anniversaires
5. Comptes et rapport des vérificateurs
6. Rapport de la commission SBMEM pour la formation continue
7. Rapport présidentiel
8. Divers et imprévus.

10 h. 15. Deux exposés, au choix, l'un littéraire, l'autre scientifique.

M^{me} Madeleine Joye, directrice du Centre audio-visuel

de l'Université de Fribourg : Les méthodes audio-visuelles appliquées à l'enseignement des langues. Avantages. Limites. Conditions de réussite.

M. Pierre Tschumi, professeur à l'Université de Berne : Nouvelle orientation de l'enseignement de la biologie vers une écologie générale et humaine.

12 h. 15. Repas en commun.

14 h. 30. Conférence de M. Charles Joris, directeur du Théâtre populaire romand : Vie d'une troupe de théâtre, aujourd'hui. (Actualité, genèse d'un spectacle, représentations et animations scolaires).

Nos collègues du degré primaire sont cordialement invités à cette conférence. Celle-ci sera suivie d'un débat.

Remarque : M. Henri Liechti, inspecteur des écoles secondaires, invite les commissions d'école à libérer leurs maîtres et recommande vivement aux maîtres secondaires de participer à cette journée.

Pour le comité :

le président : Bernard Roten le secrétaire : Pierre Girardin

De la grande pédagogie dans un... mouchoir de poche !

Du 1^{er} au 3 avril 1970, l'inspectorat de gymnastique a organisé un cours de gymnastique à Tramelan. Destiné plus particulièrement aux maîtresses de gymnastique enseignant aux jeunes filles des 2^e et 3^e degrés, le cours a vu en outre la participation des 5 candidats jurassiens au brevet fédéral de Lausanne. Ces derniers se sont partagé une partie du programme et ont trouvé là une excellente occasion de parfaire leur formation d'enseignants.

Une large partie du temps a été consacrée à l'éducation du mouvement et de la tenue, enseignée sous des formes variées et captivantes. L'élève ne répète plus mécaniquement ce qu'on lui démontre, mais on lui donne la possibilité de s'exprimer; en un mot, la « participation » des élèves est une chose acquise. Chacun s'est rendu compte de l'urgence nécessaire d'apprendre à nos élèves (et à nous aussi !) à se tenir droit et à savoir se mouvoir aisément.

La tendance de la gymnastique, actuellement, est de parcourir, de remplir l'espace : finies les positions « au fikss » ! finis les alignements de sections ! Les essaims bourdonnants

font vibrer l'espace d'un enthousiasme spontané et libéré. Un magnifique désordre organisé !

Cependant, ces tendances actuelles, fort louables, furent quelque peu contrariées à Tramelan par les dimensions fort restreintes de la « halle ». Il est regrettable que des pédagogues aussi doués et des élèves aussi avides de savoir qu'à Tramelan doivent se voir « rogner » les ailes par une scène et une galerie surplombante soutenue par deux piliers... Beaucoup de « choses » dans un mouchoir de poche, avouons-le !

Le cours eut encore l'aubaine de compter parmi ses participants une maîtresse de gymnastique, membre de l'équipe suisse féminine de volleyball, rentrée la veille de Tchécoslovaquie où elle a disputé un tournoi contre des formations de l'Europe de l'Est. Un grand merci à cette joueuse qui a su nous faire découvrir toutes les subtilités de ce jeu magnifique !

Comme tous les cours, ce fut trop... court : même si quelques courbatures crispaient certains faciès le troisième jour, c'est avec un regret évident que chacun prit congé des autres participants. Encore une fois, un grand merci aux organisateurs !

Un participant : J. R. B.

divers

Service de placement SPR

Dans familles d'Allemagne, avec enfants, on recevrait, à l'année, jeunes filles « au pair », c'est-à-dire aide au ménage et temps pour étudier, suivre des cours.

Inscriptions et renseignements :

André Pulfer, 1802 Corseaux.

Séminaire sur l'Amérique centrale

Du jeudi 28 mai à midi au samedi 30 mai à midi aura lieu à Gruyères, sous les auspices de la Commission nationale suisse pour l'UNESCO, un séminaire sur l'Amérique centrale.

Les divers exposés sur la géographie, l'ethnographie, la politique, la culture, l'économie, etc., seront suivis de discussions animées par des spécialistes.

Parmi ceux-ci, ont déjà accepté de prendre la parole MM. Monbeig, directeur du Centre national de la recherche scientifique à Paris, Baer, directeur du Musée d'ethnographie de Bâle, Bühler, correspondant du journal « Le Monde » à Lausanne, Guillemin qui fait actuellement des recherches au Guatemala.

Ce cours est destiné aux maîtres de l'enseignement secondaire de la Suisse romande et du Tessin, qui peuvent s'inscrire et recevoir des renseignements complémentaires à la Commission nationale suisse pour l'UNESCO, Département politique fédéral, Eigerstrasse 73, 3003 Berne, tél. (031) 61 46 63.

MJSR

Directeurs ou moniteurs de colonies de vacances

Pour encadrer les quelque 700 enfants qui partiront cet été dans ses colonies de vacances, tant à la mer qu'à la montagne, le Mouvement de la jeunesse suisse romande doit s'assurer le concours d'une douzaine de directeurs (directrices) et d'une centaine de moniteurs (monitrices).

Que les personnes capables d'assumer cette responsabilité

qui désirent consacrer un mois de leurs vacances dans une action combien enrichissante d'aide à l'enfance, prennent contact avec M. Jean-François Tissot, quai des Vernets 1, 1227 Genève, qui leur fournira tous les renseignements nécessaires et prendra note de leur éventuelle inscription.

« Cadet Roussel »

Bi-mensuel pour enfants de 6 à 9 ans.

Avril, rentrée des classes...

Les plus jeunes enfants retrouveront avec plaisir leur compagnon « Cadet Roussel » dans lequel les attendent : le petit chaperon rouge et son ami le loup, des dessins originaux et attrayants de Mlle Jocelyne Pache, des jeux amusants, des coloriages, la recette de la galette du petit chaperon rouge et l'annonce d'un grand concours de dessin organisé pour l'anniversaire du petit âne Muguët.

Cette revue bi-mensuelle, éditée par Pro Juventute, est diffusée uniquement par abonnements.

« Cadet Roussel », rue de Bourg 8, 1000 Lausanne.

Abonnement annuel (18 numéros) : Suisse Fr. 6.—, étranger Fr. 7.—. CCP 10 - 666 Lausanne.

MATH-ÉCOLE

Ce journal, né en 1962 sous le signe des nombres en couleurs, est devenu, dès son vingt-sixième numéro, « Math-Ecole » attestant ainsi sa vraie raison d'être : aider les maîtres chargés d'introduire dans leur classe la mathématique nouvelle.

Au seuil de sa neuvième année d'existence, « Math-Ecole » aimerait atteindre un nombre plus grand d'abonnés que ce n'est le cas aujourd'hui (1200 environ) et apporter à ces derniers une aide toujours plus efficace.

Le comité de rédaction (Arlette Grin, Berthold Beauverd, Léo Biollaz, Gaston Guélat, Raymond Hutin, Laurent Pauli, Nicolas Savary et Samuel Roller, rédacteur) a fait des projets. Il entend donner aux numéros de l'année 1970 un contenu qui enrichisse les lecteurs au double point de vue de la mathématique nouvelle et de son enseignement

en relatant notamment des expériences vécues à même les classes.

Le numéro 41, signé par Zoltan P. Dienes de Sherbrooke et Maurice Glaymann de Lyon, apporte le souffle du large en montrant, une fois de plus, et la nécessité d'enseigner la nouvelle mathématique et la possibilité de le faire en accord avec le développement de toute la personnalité enfantine.

Le numéro 42 (mars) traite de la problématique du recyclage des maîtres. Pourquoi ? Quand ? Comment ? Il s'agit de la formation permanente des enseignants. Ce thème sera d'ailleurs développé au prochain congrès de la Société pédagogique romande (juin 1970).

Le numéro 43 (mai) apportera une contribution pratique à l'effort entrepris par le Département de l'instruction publique du canton de Vaud qui met sur pied des cours destinés au recyclage des enseignants pour les classes enfantines et primaires.

Le numéro 44 (septembre) sera consacré à la topologie et à la géométrie.

Le numéro 45 enfin (novembre) traitera de questions psycho-pédagogiques et des « problèmes » à envisager comme « mathématisations de situations ».

L'abonnement annuel (5 numéros de 20 pages) est de 7 francs. CCP 12-16713, Math-Ecole, Genève. Pour tous Service de la recherche pédagogique, rue de Lausanne 65, 1202 Genève. Tél. (022) 31 71 57.

S. Roller.

Commission nationale suisse pour l'UNESCO

Le 19 juillet prochain la « Japan Department Store Merchandising Association » inaugurera à Tokyo la « Quatrième exposition mondiale de dessins d'enfants » placée sous le patronage de la Commission nationale japonaise pour l'UNESCO.

Conditions de participation

1. **Sujet :** « Un jour de fête ».
2. **Age des participants :** 6 à 12 ans.
3. **Exécution du dessin :** aquarelle, crayons de couleur, pastel.
4. **Dimensions des travaux :** pas au-dessus de $51,5 \times 36,4$ cm.
5. Prière d'indiquer au verso de chaque travail (en caractères d'imprimerie et en anglais) :
Prénom (Christian name) : — nom (name) : —
âge (age) : — sexe (sex : boy ou girl) — nom
de l'instituteur (name of the teacher) : — nom et
adresse de l'école (name and address of the
school) : — titre du travail (title of work) :.
6. Les maîtres voudront bien faire un choix des
travaux à nous expédier.
7. Les travaux sont à adresser **jusqu'au 15 juin 1970
au plus tard à la**

Commission nationale suisse pour l'UNESCO
Département politique fédéral, 3003 Berne.

Les auteurs des meilleurs travaux recevront des médailles commémoratives.

Les travaux qui seront envoyés au Japon ne pourront être retournés.

Pour la propreté en Suisse

Messieurs,

Comme vous le savez certainement déjà, le mouvement pour la propreté en Suisse a été lancé dans le cadre de l'année pour la protection de la nature 1970 par un cer-

tain nombre d'entreprises appartenant à tous les milieux de l'industrie et du commerce, en particulier à l'industrie suisse de l'emballage, ainsi que des associations culturelles et des personnes privées. Ce mouvement est entré en étroite contact avec la Ligue suisse pour la protection de la nature, le World Wildlife Fund et le CAS, pour ne citer que quelques noms. Ceci en vue de trouver des solutions aux problèmes posés par la décharge des ordures qui menace en particulier d'avilir les sites naturels de notre pays.

Le mouvement se propose en tout premier lieu de sensibiliser à ces questions le grand public et spécialement la jeunesse, d'éveiller le sens des responsabilités personnelles et de montrer comment chacun peut apporter sa contribution directe.

Je vous serais donc très reconnaissant de bien vouloir publier dans un de vos prochains numéros l'article que vous trouverez en annexe. Il donne simplement le modèle d'une course d'école placées sous le signe de la protection de la nature. Le corps enseignant aura ainsi l'occasion d'étudier la question assez tôt et de s'en inspirer pour la course d'école traditionnelle.

J'ai établi ce modèle en collaboration directe avec le professeur E. Ruoss, président de la section lucernoise de la Ligue pour la protection de la nature, et j'en ai également parlé à différentes personnalités compétentes (entre autres au professeur H. Graber, du gymnase cantonal de Zurich, à M. D. Burckhardt, de la Ligue suisse pour la protection de la nature à Bâle, au professeur H. Burckhardt, de l'Ecole normale de Zurich, etc.). Le projet a rencontré partout le plus vif intérêt : sa valeur est incontestable et il s'intègre sans difficultés dans le cadre scolaire.

Je reste volontiers à votre disposition pour vous fournir tous les renseignements que vous pourriez encore désirer et, tout en vous remerciant par avance de votre collaboration, je vous prie d'agréer, Messieurs, l'assurance de ma meilleure considération.

Pour la propreté en Suisse
Secrétariat
B. Schilling.

La course d'école sous le signe de l'année de la protection de la nature

1970 — une année spéciale à marquer par une course d'école spéciale !

Idee de base

La course d'école est une occasion idéale pour faire entrer les jeunes en contact avec la réalité et leur montrer les résultats de l'action exercée par l'homme sur la nature et le paysage. Jamais ils ne sont plus ouverts à de nouvelles impressions que ce jour-là, et il s'agit d'en profiter ! On leur fera remarquer tous les méfaits commis contre la nature, on les aidera à tirer parti de leurs observations et à faire une critique constructive de ce qu'ils voient. Ceci leur permettra de développer avec le temps ce que l'année pour la protection de la nature cherche à favoriser : le sens critique individuel et une prise de conscience des responsabilités que nous devons assumer pour sauvegarder les sites naturels de notre pays.

Préparation scolaire

L'excursion qui ne sera ni trop fatigante ni trop monotone sera préparée en détail.

Au cours des heures d'enseignement intensif (français, géographie, histoire naturelle et dessin), nous signalerons à l'aide d'une carte ou d'un croquis les méfaits qui feront l'objet de nos observations. Il peut s'agir pendant le voyage de cheminées d'usines, de cimetières d'autos, de carcasses de voitures, de vieilles bâtisses, de terrains de sport ou de

jeux à l'abandon, de décharges d'ordures, de talus de routes ou de voies ferrées couverts de détritus, etc. Dans le car, sur le bateau ou dans le wagon on pourra observer les cendriers et corbeilles à ordures débordants... ou inexistantes. En route on notera les emplacements de pique-nique sales ou mal installés, les haies déboisées, les barbelés et barrières inutiles datant d'une autre époque, les marais desséchés ou remplis d'immondices, les affiches, le manque de corbeilles à ordures, les déchets éparpillés dans les bois, les flaques d'huile minérale, les rivages malpropres, les arrivées d'égouts, etc. Puis nous parlerons des causes de ces nombreux méfaits, de leurs conséquences sur la vie des hommes, des animaux et des plantes et enfin des mesures convenables ou inadéquates pour lutter contre cet état de choses.

Nous répartirons la classe en différents groupes ayant chacun son chef pour chaque catégorie de méfaits, sans oublier de charger un groupe spécial de faire des observations positives. Il est essentiel en effet de ne pas se concentrer seulement sur les aspects négatifs mais d'ouvrir les yeux des enfants aux beautés réelles qui les entourent !

Exécution

Pendant le voyage d'aller et de retour nous demanderons aux différents groupes de faire la chasse aux méfaits en question, de les compter, de les noter sur des cartes ou des croquis ou même de dessiner ou de photographier les plus frappants. Nous saisissons cette occasion pour illustrer la théorie par des exemples, soit en montrant un poisson mort flottant à la surface d'un lac contaminé, soit en faisant remarquer un arbre en train de dépérir au bord d'une décharge publique ou une plage insalubre fermée par le Service d'hygiène compétent, etc. Mais nous ne manquerons pas non plus de signaler aux enfants les beautés de la nature afin qu'ils se rendent mieux compte par contraste qu'il vaut la peine de les sauvegarder.

Bilan scolaire

Nous discuterons plus tard des résultats obtenus par les différents groupes. Nous ferons en commun un croquis de l'excursion en y portant nos observations. Les élèves utiliseront de préférence à cet effet des symboles ou des sigles de leur invention qu'ils expliqueront en légende. Avec les dessins et les photos, nous pourrions même composer un reportage illustré donnant d'une part la liste des méfaits constatés et d'autre part la liste des mesures souhaitables (exemple : « Ici manque une corbeille à ordures », « Ici cette arrivée d'égout dans la rivière devrait être supprimée », etc.).

Utilité pratique

Le mouvement pour la propreté en Suisse est très intéressé par le résultat de ces enquêtes. Il serait heureux de pouvoir prendre connaissance de ces reportages (qui seront rendus à temps pour les examens scolaires !) et il compte soumettre à la Commission technique la liste des méfaits constatés et celle des mesures à envisager. Elles pourront être transmises sous forme de recommandations aux autorités compétentes.

Un jury composé de rédacteurs, de membres de la Ligue pour la protection de la nature et de spécialistes des problèmes posés par l'évacuation des ordures examinera tous les envois et récompensera les meilleurs pour chaque catégorie d'âge en versant une contribution en espèces pour la prochaine course de classe. Le mouvement pour la propreté en Suisse se réserve le droit de publier les travaux les plus intéressants ou les plus originaux. D'autre part, le Secrétariat ne manquera pas, dans les cas appropriés, d'attirer l'attention du corps enseignant sur les possibilités de publication dans la presse locale. Enfin la revue « L'écolier suisse » rendra compte au fur et à mesure du déroulement et des résultats de cette opération.

Pour des raisons d'ordre pratique nous avons dû fixer au **30 septembre le dernier délai d'envoi**. Seuls les travaux envoyés avant cette date à l'adresse suivante : Pour la propreté en Suisse, case postale 262, 8032 Zurich (tél. (051) 47 96 75) sous la devise « Opération course d'école » seront pris en considération par le jury. A toutes les classes qui s'apprêtent à participer, et nous espérons bien qu'on pourra les compter par centaines et même par milliers, nous demandons instamment de ne pas attendre le dernier moment pour nous envoyer leurs travaux. Elles faciliteront ainsi le travail de dépouillement du secrétariat et de la commission technique. Nous les remercions d'avance de leur collaboration et de leur compréhension !

Pour la propreté en Suisse

Nature 70

Sujets de satisfaction et remarques :

Au cours de la préparation des activités de cette année de la nature, j'ai été extrêmement encouragé par l'attitude positive de nos autorités scolaires cantonales. Outre l'effort financier réel, (à ce jour, environ 20 000 francs : concours, documentation, participation à « SOS Nature », etc...), il faut relever surtout le climat de compréhension sympathique qui a permis à ces projets de devenir réalités !

Dans le même ordre d'idée, j'ai été heureux de trouver, au sein du comité central de la SPN, le même esprit de collaboration et d'encouragement. Merci !

Il est à relever que les activités envisagées ne sont pas obligatoires mais aucun éducateur, digne de ce nom, ne laissera passer cette année particulière sans y associer les élèves dont il est responsable.

Courses d'école :

En complément aux buts pédestres proposés par le bulletin N° 3, pages 84-87.

Altreu. Station de réintroduction de la cigogne en Suisse. Visites : tous les jours. Période favorable : (nidification) mai-juin. Entrée libre.

Renseignements : M. Max Bloesch, Sälrain 23, 4500 Soleure, tél. (065) 2 35 83.

Résultats obtenus par cette station :

Nids de cigognes en Suisse : 1950 : 0
1967 : 9

Le Vaud. Zoo de la Garenne.

Faune européenne — Exposition : pollution des eaux — World Wildlife Fund — Ligue pour la protection de la nature, etc.

Sur demande : discussion après la visite.

Renseignements : M. E. Meier, 1261 Le Vaud-sur-Nyon, tél. (022) 66 11 14.

La visite préparée des autres jardins zoologiques est également recommandée, dans la mesure où ceux-ci deviennent de plus en plus stations d'élevage pour les espèces menacées (grand rhinocéros de l'Inde, hippopotame nain, gorille ; à Bâle).

Grand-Cachot-de-Vent. Vallée de la Brévine.

Exposition de peintures — graveurs — sculpteurs et photographes animaliers (R. Hainard, Y. Larsen, F. Hug, etc.)

Ouverte tous les jours de 15 h. à 22 h. du 16 mai au 28 juin.

Entrée gratuite pour les écoles.

La ferme en elle-même est une œuvre d'art !

Renseignements : M. P. von Allmen, Poudrières 61, 2000 Neuchâtel, tél. (038) 5 00 28.

Marc Burgat.

Le

VALAIS

c'est déjà le Midi

La nature a fait de ce pays de soleil un paradis pour les jeunes.

Que ce soit en plaine ou en montagne, nous tenons à votre disposition de nombreux itinéraires et suggestions.

Consultez-nous à l'adresse suivante :

OFFICE VALAISAN DU TOURISME

1951 SION — Téléphone (027) 2 21 02

Pensions et maisons de vacances bien aménagées

classes en plein air

camps d'été

classes de ski

en Valais, dans l'Oberland bernois, aux Grisons et en Suisse centrale.

Été 1970 : les groupes trouveront encore des périodes libres. **Offre spéciale** pour les classes en plein air ! Maisons sans et avec pension.

Une pension à Flerden (Heinzenberg) est réservée aux hôtes individuels et aux familles.

Adressez les demandes à la preneuse du bail et loueuse



Centrale pour maisons de vacances

Case postale 41

CH — 4000 Bâle 20

Tél. (061) 42 66 40.

Funiculaire de Chaumont



sur Neuchâtel, altitude: 1100 mètres.

Région idéale pour courses d'écoles.

Funiculaires spéciaux à toute heure.

Renseignements : Direction, Neuchâtel

Téléphone (038) 5 15 46.



VISITEZ

LE CHATEAU

DE VALANGIN

(Canton de Neuchâtel)

Conditions spéciales pour classes primaires

Pour vos courses d'école, la région de

Bretaye-sur-Villars

1800 - 2200 m.

vous offre :

un panorama magnifique sur les Alpes françaises, valaisannes, vaudoises et la plaine du Rhône ;

de belles excursions et promenades au Chamosaire, Petit-Chamosaire et lac des Chavonnes.

Télesiège des Chavonnes et du Chamosaire.

CHEMIN DE FER BEX - VILLARS - BRETAYE

SAINT-CERGUE - LA BARILLETTE

La Givrine - La Dôle

Région idéale pour courses scolaires

Chemin de fer Nyon - Saint-Cergue - La Cure

Télesiège de la Barillette

Renseignements : tél. (022) 61 17 43 ou 60 12 13

Mt-Pèlerin Les Pléiades

900 m.

1400 m.

Vevey

380 m.

à 10 min.

par le funiculaire

à 45 minutes

par automotrices

à crémaillère

Vos buts de course ! Tout le Léman à vos pieds. Place de jeux, buffets-restaurants

Champs de narcisses en mai et juin
Renseignements dans toutes les gares et
à la direction, tél. 51 29 12

Auberge de jeunesse Flumserberg !

L'Auberge de jeunesse récemment transformée est encore libre du 15 mai au 1^{er} juillet, du 15 septembre au 1^{er} novembre 1970 et du 7 mars à Pâques 1971.

Belle région pour ski et promenades.

Pour 60 personnes, avec chauffage central, salle de séjour, cuisinière électrique, eau chaude et douches.

Pour tout renseignement, adressez-vous à :

Fam. F. Beeler-Kurath, SJH Schwendiwiese
8891 Tannenheim. Téléphone (085) 3 10 47.

AVECER

1) Séjour balnéaire à Kyllini — Olympic Beach

Départs : les 14, 21, 28 juillet et 4 août 1970.
(16 jours ; possibilité de prolongation).

Prix : dès 592.— tout compris. Pension complète, taxes, pourboires, transferts, assurance accidents et bagages.

2) Tour de la Grèce classique

Départs : les 14 juillet et 4 août 1970.
(16 jours ; prolongation possible à Kyllini).

Prix : dès 839.— tout compris, soit, en plus de ce qui est mentionné au voyage N° 1, le trajet en car en Grèce, le logement en hôtels de bon rang à Patras, Delphes, Athènes, Myconos (chez l'habitant), Kyllini (bungalow ou villa). Les entrées aux musées et sites historiques.

3) Croisière en Méditerranée occidentale

Départs : les 11 juillet et 1^{er} août 1970.
(8 jours ; pas de prolongation possible).

Prix : dès 614.— tout compris, soit le trajet ferroviaire Lausanne-Gênes et retour en 2^{me} classe, la croisière en pension complète, les taxes portuaires, les pourboires, une assurance accidents et bagages.

Délai d'inscription : 15 juin 1970.

Renseignements et inscriptions : M. J.-P. Chave, vice-président AVECER, 1067 Vers-chez-les-Blanc, téléphone (021) 91 65 64.

Pour son école d'éducatrices maternelles et de jardinières d'enfants

L'ÉCOLE D'ÉTUDES SOCIALES ET PÉDAGOGIQUES

à Lausanne, cherche une

monitrice

Elle est appelée à collaborer :

- à la mise à jour permanente du programme de formation ;
- aux relations avec la direction, le corps enseignant et les élèves ;
- à l'organisation des stages ;
- à la prospection des champs de travail ;
- à l'enseignement.

Formation souhaitée :

maîtresse d'école enfantine, éducatrice maternelle ou jardinière d'enfants (formation de trois ans au moins).

Entrée en fonctions : dès que possible.

Faire offres avec curriculum vitae détaillé à la direction de l'Ecole d'études sociales et pédagogiques, 19, chemin de Montolieu, 1010 Lausanne.



Ne manquez pas cette occasion de vous

renseigner sur les prix DSR

spécialement sur les conditions faites aux groupes d'élèves en course d'école. Il vous suffit de nous retourner ce coupon-réponse, dûment rempli.

Coupon-réponse

Veuillez me donner vos conditions pour

Nbe d'élèves _____ Classe _____

Ecole de _____ (localité)

pour le déjeuner / dîner / souper

au DSR de _____

en date du _____

Voici mon adresse : _____

Envoyez ce coupon à **DSR, 1110 Morges, 23, rue Centrale.** Tél. (021) 71 36 24.

LA FONDATION OFFICIELLE DE LA JEUNESSE A GENEVE

engagera un

directeur d'internat

pour son futur foyer du chemin de Gilly (Grand-Lancy/Genève), qui sera inauguré en 1971 et accueillera 60 enfants d'âge scolaire répartis en 3 sections (cas sociaux surtout).

Nous demandons :

- formation, titres et expérience en rapport avec la fonction (maîtrise des problèmes pédagogiques et administratifs, sens des relations sociales et professionnelles) ;
- nationalité suisse ;
- l'engagement d'un couple — avec partage déterminé des responsabilités — est souhaité.

Nous offrons :

- situation stable et avantages sociaux d'une fondation de droit public ;
- travail indépendant en collaboration avec l'administration centrale de la fondation ;
- logement en villa, à proximité de l'institution.

Engagement : octobre-novembre 1970 ou date à convenir.

Dès sa désignation, le futur directeur aura la possibilité de participer aux travaux d'organisation de l'institution.

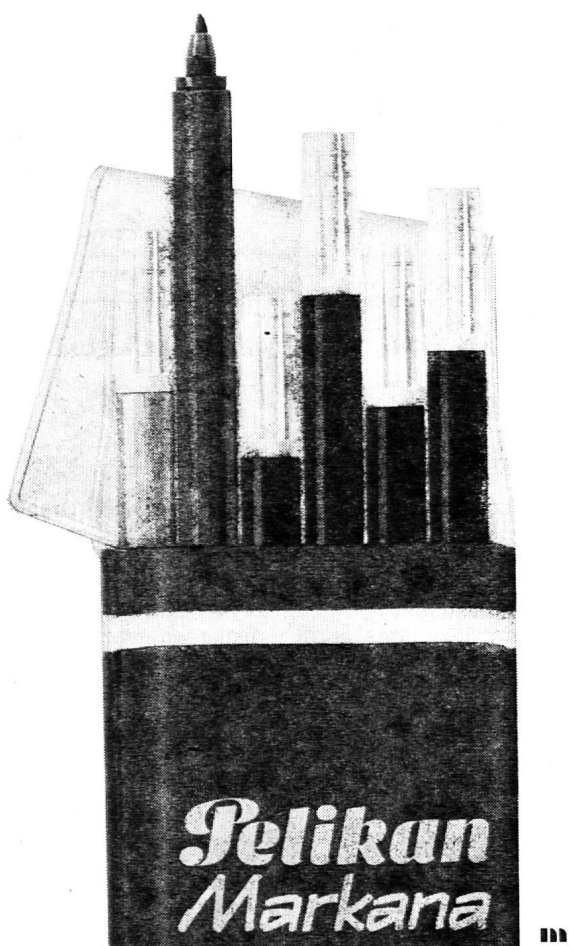
Renseignements et offres de service (manuscrites, avec curriculum vitae, photographie, références et prétentions de salaire), s'adresser à :

Secrétariat général de la Fondation officielle de la jeunesse, bd de Saint-Georges 34, 1205 Genève. Téléphone (022) 24 63 08.

le nouveau crayon à pointe
fibre de Pelikan, est idéal
pour apprendre à écrire, pour
dessiner et pour colorier

Markana 30

- Il écrit immédiatement
- Il est toujours propre, grâce à son capuchon de sécurité
- Sa réserve de couleur est particulièrement grande
- Ses couleurs sont lumineuses; elles ne barbouillent pas
- Il est vendu à l'unité ou en étuis de 6 ou de 10 couleurs assorties



Demandez la brochure instructive
no 99/127/69 avec de nombreux exemples
d'application du stylo fibre dans l'école.

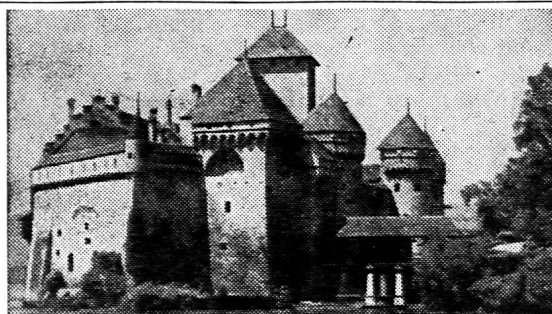
Günther Wagner AG
Pelikan-Werk, 8038 Zurich

Magasin et bureau Beau-Séjour

POMPES OFFICIELLES FUNÈRES DE LA VILLE DE LAUSANNE 8. Beau-Séjour

Tél. permanent 22 42 54 Transports Suisse et étranger

Concessionnaire de la Société Vaudoise de Crémation



VISITEZ LE FAMEUX CHATEAU DE CHILLON
à Veytaux - Montreux

Entrée gratuite
pour les écoles primaires officielles suisses
et pour les écoles secondaires vaudoises.

**Le Département missionnaire
des Eglises protestantes de Suisse romande**

cherche :

DES ENSEIGNANTS PRIMAIRES OU SECONDAIRES

(couples ou célibataires)

pour trois postes de direction d'établissements
primaires et secondaires au Rwanda, en Polynésie
française et au Mozambique.

Engagement : trois et quatre ans.

Offres et renseignements :

Département missionnaire romand, Candidatures,
Case postale, 1000 Lausanne 9.

COLLABORATION DES ENSEIGNANTS POUR LE TIERS MONDE

L'Ecole normale de filles à Gitega (Burundi) cherche
un professeur de français.

Diplôme exigé :

- maître de gymnase ou licence
- éventuellement maître secondaire.

Durée : 2 ou 3 ans, à partir de septembre 1970.

Salaire :

- à convenir selon les normes suisses,
- voyage payé.

S'adresser au Père W. Schnarwiler, Provincial des
Pères blancs, Vignettaz 77, 1700 Fribourg. Téléphone
(037) 2 19 77.



Elna offre des avantages particuliers pour l'enseignement scolaire

Elna est plus facile à enseigner, parce qu'elle demande moins d'entretien et est plus simple à régler pour plus de possibilités d'applications.

Elna possède, comme nouveauté et comme seule machine à coudre suisse, une pédale électronique à deux gammes de vitesses indépendantes: lente pour les débutantes - rapide pour les plus avancées.

Elna offre, gratuitement, deux révisions par année.

Elna offre son soutien pour résoudre tous les problèmes de couture - soit directement, soit par ses quelque 100 points de vente.

Elna offre, gratuitement, un riche matériel d'enseignement.

BON pour une documentation complète et gratuite sur notre matériel scolaire.

Nom

Rue

• No postal et localité

Prière d'envoyer ce bon à ELNA SA 1211 Genève 13



Matériel de démonstration pour tous les secteurs de l'enseignement

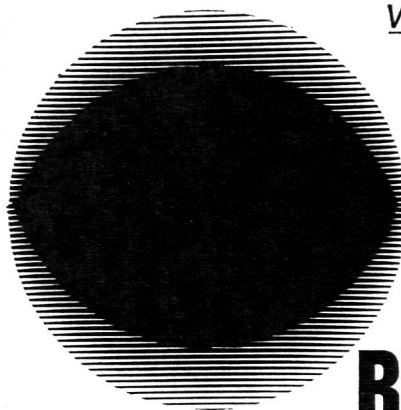
sous forme de diapositifs, tableaux muraux, cartes géographiques et historiques, préparations et modèles biologiques, outils pour la microscopie et biologie.

Instruments et appareils pour la physique et la chimie, matériel didactique pour la géométrie et la technologie.

Kummerly et Frey S.A. Berne

(Réuni avec Lehrmittel S. A. Bâle depuis le 1. 1. 1969)
Rue Haller 10

Tél. (031) 24 06 66 / 67



***Vous voulez rendre vos conférences plus
intéressantes et plus attractives,
obtenir un meilleur effet,
captiver votre auditoire?***

L'emploi de rétro-projecteurs lors des exposés, cours, conférences, congrès etc., ouvre la voie à une technique d'exposé claire, nette et précise. L'intérêt de l'auditoire augmente, le récit est rendu plus intéressant et plus passionnant par les représentations imagées.

UTILISEZ DES RÉTRO-PROJECTEURS

***Pour exposés
dynamiques:
Rétro-Projecteurs!***

Avantages des rétro-projecteurs:

- 1**
Emploi possible en salles éclairées ou en lumière du jour.
- 2**
Evite au conférencier les allées et venues entre son pupitre et les cartes ou tableaux.
- 3**
L'image est projetée derrière le conférencier qui peut ainsi toujours regarder en direction du public.
- 4**
Compréhension plus facile

des explications grâce à la présentation imagée et claire.

- 5**
Projection à partir de documents transparents faciles à préparer soi-même.
- 6**
Des compléments de texte et de dessins peuvent être constamment ajoutés pendant la conférence.
- 7**
Projection facile d'images simples, composées, mobiles, en noir et blanc ou en couleur.

***Demandez notre documentation ou
une démonstration***

Je désire

- ☐ **documentation**
☐ **démonstration**
d'un rétro-projecteur

Nom/firme

Adresse

Téléphone

Coupon

TRS ME70



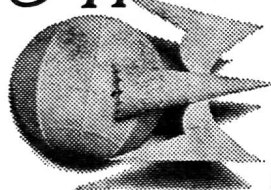
Messerli

A. Messerli SA

8152 Glattbrugg/ZH
Tél. 051 83 30 40

Département
Audio-visuel

Apprenez les langues où on les parle



L'anglais à Londres, Bournemouth, Torquay, Brighton, Dublin, Edimbourg. L'américain à East Lansing, USA.
Le français à Lausanne, Neuchâtel, Paris, Cap d'Ail, Amboise, Loches. L'italien à Florence, Turin.
L'espagnol à Barcelone, Madrid. L'allemand à Cologne, Zurich.
Renseignements et inscriptions:
Eurocentres, CH-8038 Zurich, Seestrasse 247, tél. 051 45 50 40,
1000 Lausanne, 12, passage St-François, tél. 021 22 47 45,
2000 Neuchâtel, 11, rue de l'Hôpital, tél. 038 4 15 75

EUROCENTRES

de la Fondation Centres européens Langues et Civilisations

Librairie

PRIOR

GENÈVE

Cité 9 - Tél. 25 63 70

Succ. Rôtisserie 2



achète
vend
échange

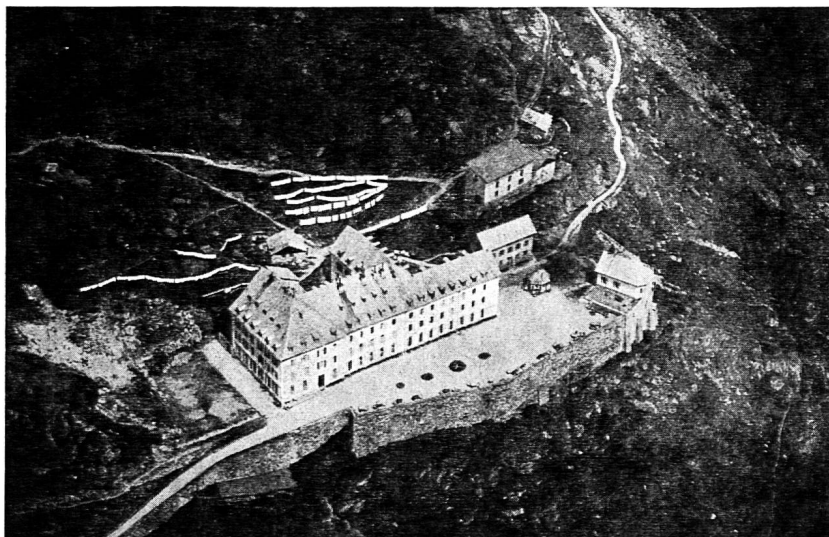
tous les livres neufs et d'occasion et tous les livres
d'école

Hôtel Jungfrau 2200 m

Point de départ pour l'Eggishorn 2927 m

60 lits 100 couchettes

Utilisez le téléphérique Fiesch-Kühboden (1^{er} tronçon) — Eggishorn (sommet) !



SWISSAIR - PHOTO AG

Prix forfaitaire pour les écoles :

Souper (potage, risotto avec chipolata), thé, couche en dortoir, petit déjeuner complet **Fr. 8.—**

Couche et petit déjeuner **Fr. 5.—**

Potage **Fr. 1.—**

Directrice :

Madeleine Lüthi, Rosière 13, 1012 Lausanne.

Tél. (021) 28 60 02.

Dès le 15 juin : (028) 8 11 03.

Prière de réserver suffisamment à l'avance. En cas de mauvais temps, la course peut être renvoyée par simple téléphone, la veille.

Les chemins de fer **MARTIGNY - CHATELARD** et **MARTIGNY - ORSIÈRES**

vous proposent de nombreux buts pour promenades scolaires :

Salvan — Les Marécottes — La Creusaz
Finhaut — Emosson — Barberine

Chamonix — Mer de Glace par le chemin de fer du Montenvers

Verbier — Fionnay — Mauvoisin — Champex
La Fouly — Ferret

Vallée d'Aoste par le tunnel du Grand-Saint-Bernard

Réductions pour les écoles.

Renseignements : Direction MC-MO 1920 Martigny 1. Téléphone (026) 2 20 61
Service automobile MO 1937 Orsières. Téléphone (026) 4 11 43

Louez votre maison pendant les vacances à des instituteurs (2000) hollandais/anglais.

Event. échangeons ou louons.

E. Hinlopen, prof. d'anglais, Stetweg 35, Castricum, Hollande.

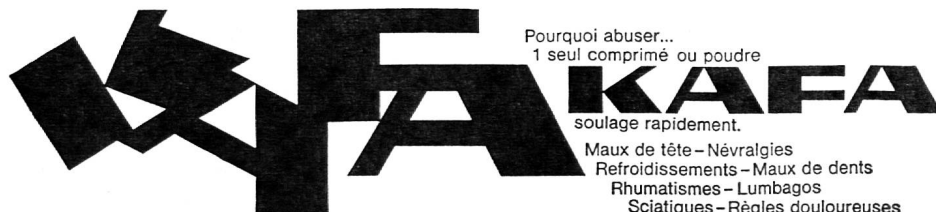
Pour vos voyages d'affaires et d'agrément...

LATHION - VOYAGES

Devis sans engagement.

Avenue de la Gare, SION, téléphone (027) 2 48 23

Même adresse : AUTOCARS - EXCURSIONS
et organisation de COURSES D'ÉCOLES



Pourquoi abuser...
1 seul comprimé ou poudre

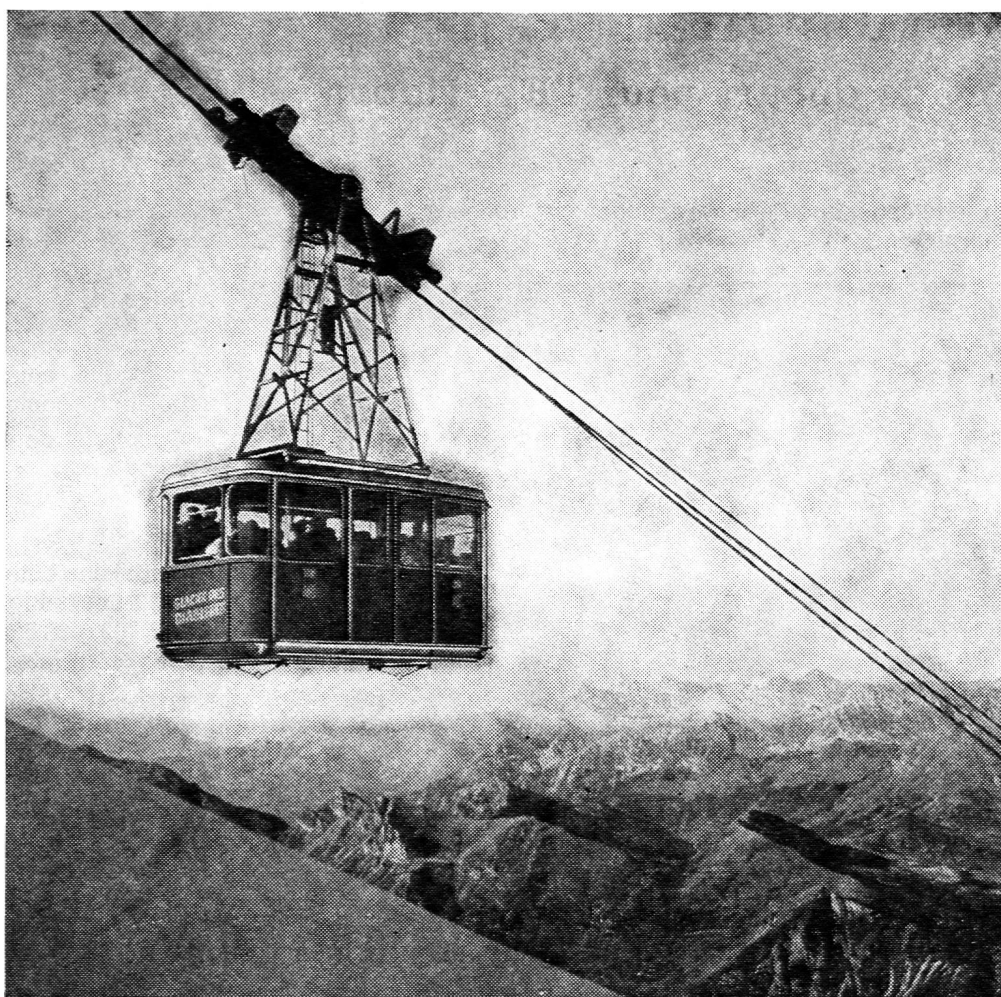
soulage rapidement.

Maux de tête - Névralgies

Refroidissements - Maux de dents

Rhumatismes - Lumbagos

Sciatiques - Règles douloureuses



Pour vos courses d'écoles...

Les Diablerets

et ses nombreux buts par téléphériques

Glacier des Diablerets (3000 m.)

Isenau (Palette, 2200 m. — Lac Retaud, 1700 m.)

Grands restaurants avec terrasses au terminus de chaque téléphérique

Correspondance postale aux Diablerets pour le col du Pillon

Renseignements:

Direction ASD, Aigle, tél. (025) 2 16 35

6 Bibliothèque
Nationale Suisse
3000 BERN E

1820 Montreux 1

J. A.